INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 14 février 2022**

* Les marchés actions européens ont flanché dès l’ouverture en raison des craintes d’une attaque imminente de l’Ukraine par la Russie. Sans finir au plus bas du jour, le CAC 40 a reculé de 2,27% à 6 852,20 points tandis que l’EuroStoxx50 a perdu 2,34% à 4 057,92 points. Aux Etats-Unis, dont les bourses ont nettement reculé vendredi, le Dow Jones perd encore 0,64%.
* Les Etats-Unis ont jeté un froid vendredi en déclarant craindre une invasion imminente de l'Ukraine par la Russie.
* L'aversion pour le risque a profité aux dettes souveraines, le rendement du 10 ans allemand perdant 2,5 points de base à 0,275%. Ce recul a eu un effet dépressif sur les valeurs bancaires. Outre le secteur financier, les valeurs cycliques et du transport ont fait l'objet des plus importants dégagements.
* La pression baissière s'est légèrement atténuée en début d'après-midi grâce à des propos rassurants du ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. La Russie voit une "chance" de s'entendre avec l'Occident sur la sécurité, a-t-il déclaré, selon l'AFP. Sergueï Lavrov a ajouté que "les États-Unis ont présenté des propositions concrètes pour réduire les risques militaires et nous pouvons constater une avancée dans les négociations", rapporte de son côté Reuters. Le ministre russe des Affaires étrangères propose de continuer le travail diplomatique.
* Mais l'espoir d'une réduction sensible des pertes en Bourse a été enterré par une nouvelle sortie " hawkish " de James Bullard. Le président de la Fed de Saint-Louis a réitéré sur CNBC ses propos de la fin de semaine dernière sur la nécessité pour la Fed d'agir vite et fort. "Notre crédibilité est en jeu ici", a-t-il expliqué en plaidant pour une augmentation rapide des taux d'intérêt de 100 points de base. A la suite de ces déclarations, le rendement du 10 ans américain est repassé au-dessus de 2%, gagnant plus de 7 points de base.
* L'or gagne 1,36% à 1 867,10 dollars l'once, affichant ainsi son plus haut niveau depuis la mi-novembre 2021. Le métal jaune est soutenu par son statut de valeur refuge alors que crise ukrainienne prend un tour de plus en plus inquiétant. L'or profite également de l'idée selon laquelle il protégeait de l'inflation. Or, cette dernière a atteint 7,5% en janvier aux Etats-Unis, du jamais vu depuis quarante ans.
* La devise helvète gagne 0,55% à 1,046 franc suisse pour un euro après avoir progressé de 0,52% vendredi dernier. Le franc suisse est soutenu par son statut de valeur refuge dans un environnement de marché marqué par un net regain d'aversion pour le risque. Les investisseurs s'inquiètent de l'aggravation de la crise ukrainienne. Les Etats-Unis redoutent une invasion imminente du pays tandis que les troupes russes s'amassent à la frontière. Le yen, qui est également considérée comme une monnaie refuge, gagne 0,3% à 130,625 yens pour un euro, après avoir bondi de 1,16% vendredi dernier.
* Les plus grandes banques européennes ont injecté quelque 400 milliards de dollars dans des entreprises développant la production de pétrole et de gaz depuis 2016, révèle l'association d'investissement responsable ShareAction dans un rapport publié aujourd'hui. "La poursuite de l'histoire d'amour des banques avec le pétrole et le gaz va à l'encontre des avertissements de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) - la principale autorité mondiale en matière d'énergie - qui a prévenu qu'il n'y avait pas de place pour de nouveaux gisements de pétrole et de gaz", écrit l'association.

En outre, cette décision fait fi de l'engagement public de la banque envers la Net Zero Banking Alliance (NZBA), une alliance de banques qui s'engagent à ne produire aucune émission d'ici 2050.

En fait, les membres de la NZBA ont fourni au moins 33 milliards de livres sterling (39,5 milliards d'euros) de financement aux principaux producteurs de pétrole et de gaz depuis qu'ils ont rejoint l'alliance l'année dernière. Plus de la moitié de cette somme a été fournie par quatre signataires fondateurs : Barclays, BNP Paribas, Deutsche Bank et HSBC.

* La Grèce s'apprête à définitivement tourner la page de la crise de la dette souveraine de 2010. Aux termes d'immenses sacrifices, le pays remboursera d'ici fin mars les dernières tranches des prêts accordés par le Fonds monétaire international (FMI), soit avec deux ans d'avance sur le calendrier prévu, a déclaré son ministre des Finances, Christos Staikouras, à Reuters. Le pays a reçu au total plus de 260 milliards d'euros de la part de l'Union européenne et du FMI pour éviter la faillite depuis 2010.

**SOCIETES**

* Témoignage de la forte aversion au risque, Carrefour est la seule valeur de l'indice CAC 40 à ne pas finir dans le rouge.
* EDF cède 2,8% à 8,16 euros, pénalisé par le regain d'aversion pour le risque. L'électricien public a annoncé lundi matin une bonne nouvelle pour l'emploi et particulièrement pour les jeunes diplômés. Pour répondre aux enjeux de la filière nucléaire, le groupe a pour ambition de recruter 7 500 salariés en France dans le domaine du nucléaire sur la période 2022 – 2024, avec 3 300 nouveaux collaborateurs en 2022. En complément, jusqu'à 750 postes seront proposés en 2022 du côté d'EDF Renouvelables en France et à l'international.

EDF lance ainsi une campagne de recrutement sur l'ensemble du territoire. Ces recrutements concernent des jeunes diplômés (du bac pro au bac+5), ainsi que des candidats avec de l'expérience dans les domaines techniques (notamment en mécanique, exploitation, électrotechnique, automatisme, maintenance) et dans le numérique.

Plus de 10% des recrutés en 2022 pour EDF en France seront issus de bac pro, environ 40% de Bac +2/3, environ 50% d'écoles d'ingénieur ou d'universités. Par ailleurs, l'alternance étant un levier essentiel de recrutement, plus de 40% des alternants et stagiaires sortants seront recrutés en 2022 à la suite de leur expérience au sein d'EDF SA.

Sur les 15 500 postes, 8 000 seront des nouveaux salariés dont 7 000 en CDI, 4 000 alternants pour la promotion 2022-2023 et 3 500 stagiaires. Ces créations représentent plus de 9% du personnel actuel du groupe (165 000 collaborateurs).

Cette annonce intervient quelques jours après la décision d'Emmanuel Macron de relancer la filière nucléaire française.

Le président français a annoncé la construction de six nouveaux réacteurs nucléaires de type EPR2 et ouvre la porte à huit supplémentaires. En parallèle, Emmanuel Macron entend prolonger tous les réacteurs qui peuvent l'être. Il a demandé à EDF d'étudier les conditions de prolongation au-delà de 50 ans, après de premières prolongations au-delà de 40 ans. Pour atteindre ces objectifs, le président prendra ses responsabilités "pour sécuriser la situation financière d'EDF".

* ID Logistics (+1,39% à 320 euros ) surperforme un marché parisien déprimé après avoir dévoilé une opération de croissance externe aux Etats-Unis. Le spécialiste de la logistique contractuelle va s’emparer de son concurrent, Kane Logistics sur la base d'une valeur d'entreprise de 240 millions de dollars. La transaction sera intégralement réglée en numéraire. « Cette transaction est particulièrement pertinente en raison des portefeuilles de clients complémentaires des deux acteurs et des synergies commerciales potentielles », explique Berenberg, qui est à l’Achat sur la valeur.

Le pure player américain de logistique contractuelle a connu une croissance de son chiffre d'affaires de 20% par an depuis 2019 pour atteindre 235 millions de dollars en 2021. Kane Logistics opère 20 plateformes dans l'ensemble du pays (particulièrement en Pennsylvanie, Géorgie, Ohio, Illinois et Californie) représentant 725.000 mètres carrés.

* Cisco a fait une offre d'achat de plus de 20 milliards de dollars sur l'éditeur de logiciels Splunk, selon des personnes proches du dossier citées par le Wall Street Journal, dans ce qui serait la plus grosse acquisition jamais réalisée par le spécialiste des réseaux. Splunk, fondée en 2003, crée des logiciels pour surveiller et analyser les données. Le média précise que l'offre a été faite récemment et les sociétés ne sont pas actuellement en pourparlers actifs.

" La présence importante de Splunk dans le domaine de la sécurité offrirait une opportunité significative pour Cisco, qui est à la traîne de ses pairs dans le domaine des opérations de sécurité ", explique Jefferies.

* AB Science cède 10% à 8,08 euros. Vendredi dernier, l'AMF a requis 4 millions d'euros contre la biotech et son dirigeant dans le cadre d’une enquête sur des faits remontant à 2017. Ainsi, au cours d'une audience publique devant la Commission des sanctions du gendarme de la Bourse, la représentante du collège a requis un million d'euros d'amende à l'encontre du groupe pour n'avoir pas assuré la pleine information des investisseurs, trois millions d'euros à l'encontre de son dirigeant, Alain Moussy, et deux millions à l'encontre d'un gérant, Grégory Pepin, pour manquements d'initiés.

En avril 2017, le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence européenne du médicament (EMA) a rendu un avis négatif sur la demande d'Autorisation de mise sur le marché (AMM) du médicament mastinib pour la mastocytose systémique sévère.

Selon la représentante du collège de l'AMF, AB Science avait connaissance qu'un avis négatif pouvait être probablement rendu dès le 7 mars 2017, après une téléconférence de clarification sur l'étude clinique, mais n'en a informé le marché que le 17 mai, date à laquelle le CHMP a donné sa décision.

Or, fin mars 2017 (le 24 et le 27 mars), AB Science a levé via deux placements privés 34 millions d'euros. Le 31 mars, Alain Moussy a cédé pour 5 millions d'euros de titres, réalisant une " économie de perte " de 1,7 million.

Compte tenu de la chronologie des faits, la représentante du collège de l'AMF estime que les levées de fonds n'auraient pas été aussi réussies (préjudice estimé de 10 millions d'euros) si les informations issues de la réunion avaient été communiquées dès leur connaissance.

* Clariant chute de 18% à 16,425 francs suisses. Le chimiste suisse a reporté la publication de ses résultats 2011, prévue mercredi, à une date ultérieure. Le groupe a annoncé le lancement d'une enquête comptable sur des charges et provisions comptabilisées sur ses exercices 2020 et 2021. Les cabinets Deloitte and Gibson, Dunn & Crutcher examineront si " certains employés ont incorrectement comptabilisé ces provisions et charges à payer, dans le but d'orienter les résultats de l'entreprise pour atteindre les objectifs internes et externes. "

Selon les premières investigations, les sujets identifiés n'auraient pas d'impact cash ni d'impact sur les résultats 2021.

**ANALYSES**

* Tout le monde s'en félicite : l'emploi salarié privé a plus que rebondi en 2021. A la fin de l'année passée, il dépasse même de 1,5% son niveau d’avant-crise, selon l'estimation provisoire de l'Insee publiée vendredi. Ce dynamisme accompagne la reprise vigoureuse de l'activité. Le PIB a progressé de 7% l'an dernier, après une chute historique de 8 % en 2020. L'économie française navigue désormais 0,9 % au-dessus de son niveau pré-pandémie.

Une très bonne performance, avec un bémol : l'activité a augmenté moins vite que l'emploi salarié depuis la fin 2019. Ce qui signifie que la productivité par tête sur la période a fléchi. Sachant, de plus, que ni le secteur public, ni le travail indépendant, qui progresse lui aussi, ne sont pris en compte.

« Habituellement, les sorties de récession s'accompagnent d'une amélioration de la productivité du travail liée aux efforts des entreprises. C'est d'ailleurs ce qui se passe aujourd'hui aux Etats-Unis », pointe Patrick Artus, conseiller économique de Natixis.

Dans l'Hexagone, ce n'est pas ce qui s'est produit. « L'économie française, qui affichait des gains de productivité par tête de 0,5 % à 1 % avant le Covid, pourrait avoir perdu autour de 2 points de productivité en 2020 et 2021 », estime Gilbert Cette, professeur à Neoma Business School. Selon les calculs de Denis Ferrand, directeur général de Rexecode, ils ont sans doute été nuls sur la période.

Pour expliquer ce phénomène, les économistes mettent en avant plusieurs facteurs. D'abord, le chômage partiel qui en décembre concernait encore 110.000 équivalents temps plein qui sont comptabilisés dans l'emploi alors qu'ils ne produisent pas. Autre élément négatif potentiel, les mesures sanitaires dans les entreprises. « Le télétravail mis en place de façon ponctuelle pour des raisons sanitaires fait baisser la productivité par tête », affirme Gilbert Cette, qui rappelle aussi que des industries comme l'aéronautique ou l'automobile tournent toujours au ralenti.

A ces facteurs conjoncturels s'ajoute une explication plus structurelle : la recomposition de l'économie française vers les services où la productivité individuelle est basse. Les secteurs qui se développent le plus sont ceux de l'aide à la personne, de la sécurité, de la logistique… « La baisse du chômage se fait surtout au travers de la création d'emplois peu qualifiés », indique Patrick Artus.

Les économistes restent néanmoins prudents. « La productivité horaire a, elle, légèrement augmenté », relève Denis Ferrand. Ce contexte pose la question des augmentions de salaires, alors que les revendications sont de retour avec la hausse inédite des prix. « Puisqu'il n'y a pas de gains de productivité, les entreprises n'ont pas la capacité de financer de façon saine les hausses salariales », estime Gilbert Cette.

​Certains freins à l'amélioration de la productivité pourraient toutefois être levés avec la normalisation de l'activité. A une inconnue près : les gains perdus seront-ils rattrapés ?

Pour Eric Heyer, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), c'est en partie déjà le cas. Compte tenu de la croissance du PIB au second semestre 2021, soit 3,9 %, et de celle de l'emploi (+1 %), la productivité se serait améliorée de 2,9 %. Il faudra attendre début 2023 pour que les pendules soient totalement remises à l'heure, anticipe-t-il, à ce stade.

**L’AGENDA DU 15 février 2022**

**11h00 en zone euro**
PIB au quatrième trimestre

**11h00 en Allemagne**
Indice ZEW du sentiment des investisseurs de février

**14h30 aux Etats-Unis**
Prix à la production en janvier
Indice manufacturier de la Fed de New-York en février